Circonscription de Blagnac

ACADÉMIE de TOULOUSE

Année scolaire 2021- 2022

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE : EPPU Marcel Pagnol

Coordonnées de l'école : 8, Allée Paul Riquet – 31150 LESPINASSE
ce.03101596e@ac-toulouse.fr

Direction : MIRANDA-DIOP Valérie

Date de la réunion : 21/06/2022

Ouverture et fermeture de séance : 18h05 – 19h55

Présents	
Fonction	*Nom prénom*
Parents élus	
	Mme Mathonnat Claire
	Mme Cividino Emmanuelle
	Mme Quesnot Anaïs
	Mme Savi Cécilia
	Mme Darmon Caroline
	Mme Balmette Sandy
Directrice ALAE	Mme Loogen Theresa
Directrice adjointe ALAE	Mme Tristan Héléna
Coordinnateur Politique Educative Locale (Mairie Lespinasse)	M. Thirion Patrick
Conseillère déléguée à l'enfance (Mairie Lespinasse)	Mme BEN BELAÏD Alison

1er adjointe Mairie, chargée de l'urbanisme	Mme GARGADENNEC Nathalie
ATSEM	Mme AYRAL Isabelle
Inspecteur de l'Education Nationale	M. MARQUE Alain
Directrice	Mme MIRANDA-DIOP Valérie
Enseignant	Mme LARICE Caroline
Enseignante	Mme SAINTAGNE Alice
Enseignante	Mme TERRANCLE Marion
Enseignante	Mme RICHARD Delphine
Enseignante	Mme OUVRIEUX Patricia
Enseignante	Mme ROUMIGUIER Sabrina
Enseignante	Mme MONTEIL Laetitia
Enseignante	Mme FREMON Sandie
Enseignante	Mme HILAIRE Delphine
Enseignante	Mme DEHAUMONT Elodie
Enseignante	Mme WICQUART Stéphanie

Excusés	
Fonction	*Nom prénom*
Maire	M. Alençon Alain
Enseignante	Mme JEAN Muriel
Enseignante	Mme DOMINGUES Claire

Les axes abordés	Propositions ou conclusions
Introduction	Report exceptionnel du conseil d'école initialement prévu le jeudi 16 juin. Tour de table des personnes présentes
1. Les effectifs et configuration des classes envisagée pour la rentrée 2022-2023	Pour le moment nous avons 308 élèves inscrits pour la rentrée 2022 dont 33 PS, 29 MS, 29 GS, 41 CP, 37 CE1, 55 CE2, 47 CM1 et 37 CM2. Voici les répartitions sur 13 classes sachant qu'il peut y avoir des changements en fonction des arrivées d'ici septembre : En maternelle, 91 élèves répartis de la façon suivante : 1 classe de MS à 23 élèves, 1 classe de PS/GS à 23 élèves avec 15 PS et 7 GS, 1 classe de PS/MS/GS à 22 élèves avec 8 PS, 6 MS et 9 GS, 1 classe de PS/GS à 23 élèves avec 10 PS et 13 GS En élémentaire, 217 élèves répartis de la façon suivante : 1 classe de CP à 24, 1 classe de CP/CE1 à 23 (17+ 6), 1 Classe CE1/CE2 à 24 (16 + 8), 1 Classe CE1/CE2 à 24 (15 + 9), 1 Classe CE2 à 26, 1 Classe CE2/CM1 à 22 (12+10), 1 Classe CM1/CM2 à 24 (12 + 12), 1 Classe CM1/CM2 à 25 (12 + 13), 1 Classe CM1/CM2 à 25 (13 + 12). La direction passe en décharge complète. <u>Arrivées en cours d'année :</u> Représentante de la mairie : Pourquoi pas d'ouverture de classe pour la rentrée ou une affectation en cours d'année ? Réponse de l'IEN : Compliqué à anticiper, on est sur des effectifs bas en ce moment, on verra en cours d'année comment cela se déroule. Il faudrait une augmentation importante des effectifs. Seuil d'ouverture : 27 par classe en élémentaire, 32 en maternelle. Seule chose éventuellement envisageable si un afflut : faire appel à un titulaire remplaçant s'il en reste. Mairie : La mairie n'a pas la main sur les arrivées qui pourraient passer du simple au triple. Potentiellement 10 à 30 enfants en plus sur la commune sur l'année.
2. La rentrée 2022-2023	a. Le dossier unique (d'inscription) : le dossier a été transmis aux parents le mercredi 08 juin et nous avons mis en place des permanences à l'école et à l'ALAE afin d'aider les parents en difficultés avec l'outil informatique, nous avons reçu pour le moment une dizaine de familles. Les parents ont eu 15 jours pour déposer les dossiers ou les envoyer par mail. Mais tous les dossiers ne nous sont pas encore parvenus. Cela prend beaucoup de temps pour réceptionner, trier et vérifier chaque dossier. Même si le pôle enfance s'occupe de réceptionner les dossiers maternelles et la directrice de l'école les dossiers élémentaires, au niveau de l'école, la directrice n'a pas d'aide administrative pour vérifier les dossiers, saisir les informations. Les dossiers au format numérique ne sont pas facile d'accès pour tous les parents et il est nécessaire de le prendre en compte.

	Demande des parents : Est-il possible que le dossier soit complété une seule fois pour toute la scolarité ? Réponse de la directrice : Nous n'avons pas le droit de conserver informatiquement les dossiers (RGPD). Ils sont à refaire chaque année sur papier. b. <u>Les liaisons entre école/crèche et accueil des nouveaux parents.</u> 33 familles de PS ont été reçues en rendez-vous individuels, ainsi qu'un nouvel élève inscrit en MS. Ce mercredi 15 juin au matin, les 12 grands de la crèche sont venus à la maternelle et ont pu participer à la vie d'une classe de 09h15 à 10h45. Le jeudi 30 juin des portes ouvertes de la maternelle sont proposées aux futurs élèves de la maternelle, et leurs parents. Ils seront accueillis par la directrice à 18h00 et par les maitresses dans les classes. Ensuite ils pourront poursuivre leur visite par la cour de la maternelle et la visite de <u>l'ALAE avec les directrices du pôle enfance.</u> <u>Liaison GS/CP :</u> Une visite de l'école élémentaire par les GS est prévue le lundi 27 juin après-midi par petits groupes par la directrice. Le mercredi 29 juin et le jeudi 30 juin de 09h15 à 10h15, accueil des GS dans les classes de CP, le jeudi à 14h00 lecture des CP aux GS, le vendredi 1er juillet à 14h00, les CP vont répondre aux questions des élèves de GS. <u>Liaison entre CM2/6ième</u> : la visite du collège de Fenouillet est prévue le lundi 04 juillet sur la journée. Mme LARICE gardera les élèves de CM1 pendant que les élèves de CM2 qui vont au collège de Fenouillet seront accueillis au collège. Les deux autres enseignantes et la directrice seront en réunion pédagogique avec les professeurs du collège. En fin de journée, les parents d'élèves sont reçus au collège également. La coopérative scolaire prendra en charge le repas des élèves au collège. La possibilité de se rendre directement au collège le 04 juillet a été formulée par certains parents. Un mot d'autorisation a été mis dans le cahier de liaison. c. <u>Listes de fournitures</u> Les listes de fournitures ont été mises à jour et seront remises aux élèves en fin d'année scolaire. Nous pourrons transmettre également ces listes à la mairie afin qu'elles puissent être mises sur le site de la mairie. La mairie dit qu'effectivement il est possible de publier ces listes sur le site de la mairie.
3. Point sur les projets de l'année 2021-2022	- <u>Projet musique</u> : Nous remercions la mairie de permettre aux élèves de Lespinasse de réaliser de tels projets riches et de qualité avec un intervenant extrêmement compétent, M. Lonchampt Bruno dans le cadre de la convention signée avec le CMR (Comités Ruraux de Musique). Nous remercions également Monsieur Pouydebat Jean-Louis pour son aide logistique pour la préparation des différents spectacles. Nous souhaitons, si la mairie y est favorable, que cette collaboration puisse se poursuivre. Avis de la mairie : favorable.

- Projets maternelles : les classes de l'école maternelle sont sorties à la ferme des abeilles à LISLE sur TARN les 20 et 21 juin dans le cadre de leur projet de l'année sur les Petites Bêtes. Les 4 classes y sont parties (deux classes un jour et deux classes l'autre) : ballade contée dans le bois avec une conteuse + visite de la ferme des abeilles.

- Le bal des maternelles se déroulera au canal des deux mers le mardi 28 juin à 18h30.

- Semaine européenne du développement durable et Projet « Eau dans tous ses états, source de vie et de dangers » :

  Nous remercions Mme COHEN et Mme LAFONT le choix des spectacles de qualité offerts par la mairie aux élèves de l'école dans le cadre de la semaine du développement durable ainsi que pour l'organisation de l'exposition du 1er juin sur le projet CMB/CLAS/ROTARY, Eau dans tous ses états, source de vie et de dangers.

  Ce projet s'est achevé avec la visite de Musée du Réservoir à Revel avec les classes de CMB et de CE2/CM1, le vendredi 03 juin.

  La classe de Mme JEAN est partie visiter le centre de tri de Toulouse.

  Les classes de Mmes JEAN et TERRANCLE ont participé à une course d'orientation dans la forêt de Bouconne et sentier entomologie le lundi 20 juin.

  Projet sciences/fusée le 20 juin pour les classes de CMA et CMC.

  Les classes de Mmes OUVRIEUX et RICHARD iront à Animaparc pour faire un atelier sur le papier recyclé et la participation aux activités du parc le mardi 28 juin 2022 (report de la date initialement prévue le vendredi 24 juin pour cause de météo défavorable)

  Une intervention sur les stéréotypes sera proposée dans les classes de CE2/CM1, CMB, CMA et CMC le vendredi 24 juin par une membre de l'association « Femme et Sciences »

  Projet Vélo : le projet vélo (savoir rouler et mobilité douce) pour les CMA, CMB et CMC se termine le mardi 28 juin par une sortie à la journée avec un parcours le long du canal, puis un pique-nique au Parc de la Pointe. Nous avons demandé à la gendarmerie et à la mairie de nous aider à sécuriser les lieux de passages qui présentent des risques. Nous avons 8 parents agréés qui participent à la sortie ainsi que 4 enseignantes en comptant la directrice pour 70 élèves maximum. Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément et qui se rendent disponibles pour les élèves, que ce soit pour le vélo ou pour la piscine.

Lors du conseil d'enfants, les élèves délégués des classes ont proposé d'organiser une journée extraordinaire.

Voici le programme qui a été établi avec eux pour le mardi 05 juillet 2022 :

Une journée extraordinaire déguisée ou en pyjama

	○ ***9h30-11h30 :*** *Jeux sportifs au stade et aux alentours du Bocage avec les enseignants et l'équipe d'animation. (Au city et dans la cour du centre de loisirs pour les maternelles)* ○ ***12h :*** *Pique-Nique pour tous les enfants en extérieur (Stade, Bocage)* ○ ***13h45 à 15h*** *: Film en classe* ○ ***15h15*** *: Début d'une boom avec les enseignants et animateurs dans la cour de l'école et du centre de loisirs* ○ ***16h :*** *Goûter au centre* ○ ***16h30 :*** *Prolongation de la fête, jeux et bataille d'eau.* La restauration est d'accord pour nous fournir le pique-nique ce -jour-là. Pour ceux qui ne mangent pas à la cantine habituellement, faut-il les inscrire ? Réponse : oui il est possible que les enfants qui ne mangent pas habituellement puissent s'inscrire au repas cantine ce jour-là mais il faut que les familles en fassent la réservation sur le portail famille. Un mot en ce sens va être envoyé aux familles. En espérant que la météo et les conditions sanitaires (recrudescence du covid à l'école, 10 élèves positifs en 1 semaine) nous permettent de réaliser cette journée dans les meilleures conditions.
4. Point sur la coopérative scolaire	<u>Coopérative maternelle :</u> Bénéfice des photos 594 euros. Solde : 5795.44. Dépenses : ferme des Cinquante pour le matériel + intervention d'un animateur dans les classes (300 euros) pour le projet poussin. Achat de tee shirt pour la chorale (252 euros). Relicat pour la sortie des abeilles. Sortie au jardin du muséum (40 euros). Achats envisagés pour la rentrée prochaine : plastifieuse, relieuse (400 euros). <u>Coopérative élémentaire :</u> Bénéfice des photos 1 372 euros. Solde : 12687.29 € mais 5241.90 € qui sont en cours (pas encore enregistrés sur le compte). Il y a le solde de la classe découverte (le montant versé et la subvention mairie « classe découverte »), la sortie école et cinéma (377 euros), la visite du réservoir de Revel (294 euros), des livres BCD (200 euros), la sortie à Bouconne (450 euros), l' intervention sciences (334 euros), la sortie Animaparc (624 euros) ainsi que la participation au repas cantine au collège de Fenouillet dans le cadre de la liaison CM2/6ième (150 euros, estimation) Le solde réel actuel serait de 7445,39 euros.

5. Projets envisagés pour 2022-2023 (APC, actions en lien avec le projet d'école)	- APC : Le projet APC pour la rentrée scolaire 2022-2023 a été présenté à Monsieur l'Inspecteur. Pour la maternelle, APC les mardis de 11h45 à 12h15 et les jeudis (à confirmer pour ce jour à la rentrée) de 16h00 à 16h45. Pour l'élémentaire, les APC se feront de 16h00 à 16h45 2 fois par semaine avec 1 jour fixe par cycle. Cycle 2 : mardi Cycle 3 : jeudi Monsieur Marque, IEN : Règle : unité sur le cycle et au moins un horaire d'APC qui persiste le soir pour les maternelles. Les nouveaux horaires sont validés du côté inspection. Reste à voir l'organisation avec le périscolaire pour le temps entre midi et deux. Temps obligatoire pour les enseignants : 36h d'APC par an (2 fois 45 min réparties sur 24 semaines). Mairie : les enfants de la maternelle qui arrivent sur le midi après l'APC doivent être passés aux toilettes, avoir lavés leurs mains et être prêts à rejoindre le service de cantine sans l'aide des ATSEM. Les enseignantes de maternelle s'y engagent. - Action en lien avec le PEDT et le projet d'école, voici les thèmes : Le développement durable/écologie (cycle 1) en cours d'élaboration Mémoire et patrimoines (rallye piéton, Le canal du Midi, travail sur la commune, comment on vivait et travaillait avant, …) Egalité fille/garçon - Piscine : nous avons demandé des créneaux au bassin d'apprentissages de Blagnac pour les GS et des créneaux au bassin de l'Hersain pour l'élémentaire. Pour la maternelle nous n'avons pas encore de réponse. Pour l'élémentaire, nous n'avons pas suffisamment de créneaux (seulement 2 sur 3 demandés) pour faire des séances pour les CE1 car il nous est demandé maintenant de faire si possible des séances piscine pour les deux années de CM1 et de CM2 (B.O du 03 mars 2022).Donc l'année prochaine, tous les CM1 et les CM2 iront à la piscine, même les CM1 de la classe du double niveau CE2/CM1. Les deux créneaux seront sur le jeudi à partir du 23 mars 2023 au 22 juin 2023. Remarque des parents : Les élèves de CE1 n'ont jamais fait piscine. Pourquoi pas eux ? Enseignant : Les élèves de CM1 de l'année prochaine n'ont pas eu piscine lors de leur année de CE1 (confinement) Monsieur Marque, IEN : Préfèrerait favoriser le cycle 2. Une demande sera faite pour plus de renseignements. Possibilité d'organiser des stages massés en septembre ou juin sur bassin découvert. Enseignant : difficulté du stage massé par rapport aux disponibilités des parents. Parents : problèmes de perte d'agrément. Les parents souhaiteraient avoir une trace écrite de leur passage d'agrément.

	La directrice : certains parents n'apparaissent pas dans l'application en tant que parents agréés alors qu'ils ont participés aux sessions de formation en natation et/ou vélo en 2019 Monsieur Marque, IEN : il s'engage à vérifier. Projet d'école (changements à venir) : Volonté ministérielle de donner davantage d'autonomie aux écoles. Avant : renouvellement des projets d'école tous les 4 ans. Les évaluations d'écoles vont servir pour réécrire les projets d'école. Auto évaluation et évaluation externe par un IEN (aucune valeur normative ou sommative => outils pour faire évoluer la politique de l'école). L'ensemble de la communauté éducative sera consultée (enseignants, parents, personnel ALAE, ATSEM, personnel de cantine). Cela sera validé par le rectorat puis redonné aux écoles.
6. Point sur l'ENT et sa mise en route	ENT ONE : Première formation de la directrice le mercredi 08 juin : découverte des fonctionnalités. L'ENT ONE est relié à ONDE et devrait permettre de faciliter la communication avec les familles et de valoriser les productions d'école, des classes…. Jusqu'à mi septembre, pas de possibilité de créer des comptes parents, il faut attendre la mise à jour et la synchronisation de ONDE. L'ENT est proposé à l'ensemble des classes de l'école. La formation des enseignantes du cycle 1 et cycle 3 aura lieu le lundi 27 juin à 16h30 pour la première partie, cette formation sera décomptée des heures de formations de l'année 2022-2023. Les enseignantes du cycle 2 faisant partie des formations en constellation de 30h00 pour l'année 2022-2023, une formation à l'ENT ne peut être décomptée. La mise en route sera progressive.
7. Point sur les travaux et le fonctionnement de la climatisation	a) Où en sont les travaux de la nouvelle école ? Réponse de la mairie : Tout se déroule selon le calendrier prévu. Livraison aux vacances de la Toussaint (probalement). b) Fortes chaleurs : Avec les premières chaleurs la climatisation de l'école côté élémentaire a été mise en route dans les 4 classes du batiment principal climatisées, et nous remercions la mairie, par contre nous n'avons pas la possibilité de régler les climatiseurs car nous n'avions pas les télécommandes. Depuis le jeudi 14 juin, nous les avons. De plus nous avons eu un souci avec les climatiseurs de classes E1 et E2 qui ne ventilaient pas de froid. Des techniciens sont venus le mercredi 13 juin, toute la journée pour réparer les deux climatiseurs. La climatisation de la classe E5 est prévue d'ici la fin de l'année 2022 au début 2023 d'après les précisions que Monsieur Alençon a faites auprès de Madame la directrice.

	Nous remercions Monsieur Alençon pour avoir mis à disposition la grande salle du centre de loisirs et l'auditorium pour les classes qui n'ont pas de climatisation les jeudi 16 juin et vendredi 17 juin. Les classes de maternelles ne sont pas climatisées et l'équipe enseignante demande si cela est envisageable à l'avenir. <u>Mairie</u> : Climatisation n'est plus recommandée dans les écoles. Règles d'économie d'énergie (système de rafraîchissement d'air). C'est ce système de rafraîchissement d'air qui est prévu dans le nouveau bâtiment en construction. <u>Enseignant</u> : Y a-t-il un projet de rafraichissement pour les classes et la salle de motricité en maternelle ? <u>Mairie</u> : Pas pour le moment, on envisagera des solutions, nous sommes conscients des difficultés liées à cela. La cinquième classe de l'élémentaire sera climatisée comme cela a été prévu dans le projet de départ (avant les règlementations actuelles). <u>Parent d'élèves</u> : On a eu de fortes remontées de parents d'élèves sur ce sujet. On a l'impression qu'il n'y a pas de solutions proposées sur la maternelle. <u>Mairie</u> : Le sujet est pris en compte, on essaie de trouver des solutions durables qui soient conformes à ce que l'on nous demande par ailleurs. Dans le pire des cas : droit de retrait. <u>Monsieur L'inspecteur</u> : un maire peut décider de fermer une école en accord avec le Préfet.
8. - Questions délégués de parents d'élèves :	<u>Remontée de parents :</u> Conditions de scolarité non satisfaisantes dans les algécos (bruit climatisation et boue dans « la cour de l'ALAE ») <u>Réponse de la directrice :</u> Les enseignantes qui ont leur classe dans les algécos ne se sont pas plaintes du bruit des climatiseurs. Concernant la cour, il est important de préserver des zones « vertes » dans l'école. Nous ne souhaitons pas que tout soit goudronné.
Dates à retenir	- Fin des cours cette année le jeudi 7 juillet 2022 après la classe. - Rentrée scolaire le jeudi 1er septembre 2022 : élémentaire 08h35-8h45 au portillon côté place des anciens combattants puis rentrée échelonnée pour les maternelles à 09h30 côté entrée principale pour les PS, MS et pour les GS l'après-midi à 13h35, à revalider par Monsieur L'Inspecteur, si les conditions sanitaires le permettent bien entendu. Le fonctionnement de la rentrée scolaire demeure identique à la rentrée de l'année dernière. - Photos scolaires les lundi 26 septembre et mardi 27 septembre 2022 - Fin des classes pour l'année 2022-2023, le vendredi 07 juillet 2023 après la classe.

Secrétaire de séance : Mme LARICE Caroline

Compte rendu rédigé par : Valérie MIRANDA-DIOP

Lespinasse, le 21 juin 2022